



Les **passions**
d'un **historien**

Mélanges en l'honneur
de Jean-Pierre Poussou

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII^e siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII^e siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN de ce PDF :
979-10-231-2796-6



<http://pups.paris-sorbonne.fr>



Jean-Pierre Poussou, 1998, président de l'université Paris-Sorbonne © Olivier Jacquet

Jean-Pierre Poussou incarne l'universitaire français dans toute sa plénitude, à la fois chercheur de renom – sa thèse d'État *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII^e siècle* demeure un classique de l'histoire démographique autant par ses résultats que par sa méthode –, enseignant d'un immense dévouement – ses cours et ses séminaires à l'université Michel de Montaigne (Bordeaux 3) puis à l'université Paris-Sorbonne ont marqué des générations d'étudiants –, enfin administrateur d'une compétence indiscutée – il fut, en particulier, recteur de l'académie de Bordeaux et président de l'université Paris-Sorbonne.



Collection dirigée par
Dominique Barjot et Lucien Bély

Fidèle à l'esprit de son fondateur, le Centre Roland Mousnier propose une collection d'ouvrages historiques dédiée à l'étude de la France moderne et contemporaine. Réputés pour leur rigueur scientifique et leur richesse documentaire, ces ouvrages sont le reflet du dynamisme de la recherche en histoire développée par l'université Paris-Sorbonne.

Article	ISBN
CRM 44 · PDF complet	979-10-231-2702-7
Présentation · Reynald Abad, Jean-François Dunyach et François-Joseph Ruggiu	979-10-231-2703-4
Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou · Membres du Comité d'honneur · Membres du Comité scientifique · Liste des contributeurs	979-10-231-2704-1
I-1. Climat de crise en Bordelais au début du xiv ^e siècle: le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran · Jean-Bernard Marquette	979-10-231-2705-8
I-1. Permanence et renouvellement des oligarchies municipales: réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789) · Laurent Coste	979-10-231-2706-5
I-1. Loin des yeux, loin du cœur? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne · Anne-Marie Cocula	979-10-231-2707-2
I-1. Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643 · Yves-Marie Bercé	979-10-231-2708-9
I-1. À la découverte de Bordeaux en 1659: l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes · Jean-Paul Desaiève	979-10-231-2709-6
I-1. Balade dans les landes aux environs d'Arcachon: la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV · Caroline Le Mao	979-10-231-2710-2
I-1. Confréries religieuses et contrôle clérical dans le diocèse de Bordeaux (xvii ^e -xviii ^e siècles) · Éric Suire	979-10-231-2711-9
I-1. Les femmes dans la société labourdine (xviii ^e -xix ^e siècles) · Josette Pontet	979-10-231-2712-6
I-1. Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii ^e siècle · René Favier	979-10-231-2713-3
I-1. La crise du printemps 1789 en Dordogne · Guy Mandon	979-10-231-2714-0
I-1. Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II · Philippe Loupès	979-10-231-2715-7
I-1. Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines: la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846) · Roger Baurly	979-10-231-2716-4
I-1. Le fabuleux destin du duc de Gironville · Marguerite Figeac-Monthus	979-10-231-2717-1
I-1. Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968: / esquisse de portrait de groupe · Bernard Lachaise	979-10-231-2718-8
I-1. Les communes d'Agenais et leurs jumelages · Philippe Roudié	979-10-231-2719-5
I-2. Les politiques amérindiennes de Henri IV · Éric Thierry	979-10-231-2720-1
I-2. Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain · John Francis Boshier	979-10-231-2721-8
I-2. Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime: les Aquitains à Saint-Domingue au xviii ^e siècle · Jacques de Cauna	979-10-231-2722-5
I-2. Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage · Louis M. Cullen	979-10-231-2723-2
I-2. Un suicide nobiliaire? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine · William Doyle	979-10-231-2724-9
I-2. L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823) · Jean-François Dunyach	979-10-231-2725-6
I-2. Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique · Edmond Dziembowski	979-10-231-2726-3
I-2. Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 · René Leboutte	979-10-231-2727-0
I-2. La stratégie alarmiste d'Edmund Burke: le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i> · Norbert Col	979-10-231-2728-7
I-2. John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise · Pierre Gouhier	979-10-231-2729-4
I-2. Négoco et plantation au xix ^e siècle en Martinique · Paul Butel	979-10-231-2730-0
I-2. L' <i>Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone · François-Joseph Ruggiu	979-10-231-2731-7

Article	ISBN
I-2. Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles / en France aux débuts de la III ^e République · Pauline Piettre	979-10-231-2732-4
I-2. Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France · Raymonde Litalien	979-10-231-2733-1
I-3. Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient · Philippe Ménard	979-10-231-2734-8
I-3. Monsieur Vincent, aumônier général des galères · Marie-Christine Varachaud	979-10-231-2735-5
I-3. Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV · André Zysberg	979-10-231-2736-2
I-3. Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII ^e siècle · Jacques Carré	979-10-231-2737-9
I-3. Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : / premiers éléments d'une recherche · Patrick Villiers	979-10-231-2738-6
I-3. <i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) · Olivier Chaline	979-10-231-2739-3
I-3. La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes · Alan Forrest	979-10-231-2740-9
I-3. Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes · Jean Meyer	979-10-231-2741-6
I-3. L'étrange destin des archives Maurepas · Denis Lieppe	979-10-231-2742-3
I-3. Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer? · Christian Buchet	979-10-231-2743-0
II-4. Le <i>poussou</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV ^e au XVII ^e siècle · Paul Delsalle	979-10-231-2744-7
II-4. The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800 · Cormac O'Grada	979-10-231-2745-4
II-4. La décadence rurale italienne du XVII ^e siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie · Gregory Hanlon	979-10-231-2746-1
II-4. Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVIII ^e siècle · C. E. J. Caldicott	979-10-231-2747-8
II-4. Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684 · Philippe Haudrère	979-10-231-2748-5
II-4. Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois · Jean-Pierre Kintz	979-10-231-2749-2
II-4. La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII ^e siècle : / l'exemple de Colleville et de Cheux · Jean-Marie Vallez	979-10-231-2750-8
II-4. Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII ^e siècle · Guy Saupin	979-10-231-2751-5
II-4. Commerce colonial et développement économique en France au XVIII ^e siècle · Olivier Pétré-Grenouilleau	979-10-231-2752-2
II-4. Autour de la Bourse de Paris au XVIII ^e siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi » · T. J. A. Le Goff	979-10-231-2753-9
II-4. L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime · Guy Lemeunier	979-10-231-2754-6
II-4. Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe? · Nadine Vivier	979-10-231-2755-3
II-4. Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : / la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX ^e siècle · Gérard Chastagnaret	979-10-231-2756-0
II-4. Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX ^e siècle · Claire Desbois-Thibault	979-10-231-2757-7
II-4. L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet? · Éric Bussière	979-10-231-2758-4
II-5. Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII ^e siècle · Maurice Gresset	979-10-231-2759-1

Article	ISBN
II-5. Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine: / Bagnes (Valais), 1650-1900 · Alfred Perrenoud	979-10-231-2760-7
II-5. Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 · Philippe Guignet	979-10-231-2761-4
II-5. Activité et mobilité: lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 · Jacques Dupâquier	979-10-231-2762-1
II-5. <i>Melting pot</i> ou <i>salad bowl</i> : le fragile équilibre de la société pluriethnique du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii · Christian Huetz de Lempis	979-10-231-2763-8
II-5. Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron · Michel Nassiet	979-10-231-2764-5
II-5. Deux ou trois choses que je sais d'elles: une approche des relations amoureuses dans la société traditionnelle (vers 1700-1830) · Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2765-2
II-5. L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française · Agnès Walch	979-10-231-2766-9
II-5. Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ». Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 · Alain Lottin	979-10-231-2767-6
II-5. Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant des XVIII ^e et XIX ^e siècles · Scarlett Beauvalet-Boutouyrie	979-10-231-2768-3
II-5. À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime: la difficulté d'être milicien en lyonnais · Jean-Pierre Gutton	979-10-231-2769-0
II-5. Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps, centralité et décentralité · Anne Radeff	979-10-231-2770-6
II-5. Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud · Alain Huetz de Lempis	979-10-231-2771-3
II-5. L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du XX ^e siècle · Jean Bastié	979-10-231-2772-0
II-5. Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900 · Andrée Corvol	979-10-231-2773-7
II-5. La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est · Francis Conte	979-10-231-2774-4
II-6. Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du XVII ^e siècle · Marie Houlemare	979-10-231-2775-1
II-6. Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique · Jean Bérenger	979-10-231-2776-8
II-6. Les mutations de l'habitat urbain au tournant du XVIII ^e siècle: le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730) · Sylvain Vigneron	979-10-231-2777-5
II-6. Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières · Youri Carbonnier	979-10-231-2778-2
II-6. La boutique parisienne et ses réseaux au XVIII ^e siècle: clientèle, crédit, territoire · Natacha Coquery	979-10-231-2779-9
II-6. Administration des villes et généraux de paroisses au XVIII ^e siècle · Claude Nières	979-10-231-2780-5
II-6. Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du XVIII ^e siècle · René Plessix	979-10-231-2781-2
II-6. Montésquieu et la fascination des villes italiennes · Laurent Versini	979-10-231-2782-9
II-6. Aux origines de l'Hôpital Beaujon: Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant · Charles Frostin	979-10-231-2783-6
II-6. Le séisme d'Alep en 1822 · Thomas Riis	979-10-231-2784-3
II-6. La station balnéaire, une « invention » du XIX ^e siècle · Claude Mignot	979-10-231-2785-0
II-6. L'eau potable et l'assainissement: le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au XIX ^e siècle · Alexandre Fernandez	979-10-231-2786-7
II-6. « À bas les murailles! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX ^e -début XX ^e siècle) · Xavier Huetz de Lempis	979-10-231-2787-4
II-6. La ville américaine au temps de la Frontière: la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX ^e siècle · Hélène Harter	979-10-231-2788-1
II-6. Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX ^e -XX ^e siècles · Philippe Chassaigne	979-10-231-2789-8

Article	ISBN
III-7. Le duché-pairie de Guise · Jean Gallet	979-10-231-2790-4
III-7. La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574) · Bernard Barbiche	979-10-231-2791-1
III-7. La part du sang dans un mythe historique: Henri IV · Christian Desplat	979-10-231-2792-8
III-7. Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII ^e siècle en France: leur sens politique · René Souriac	979-10-231-2793-5
III-7. Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur: / stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680) · Xavier Le Person	979-10-231-2794-2
III-7. La création de la noblesse militaire (1750): les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil · Laurent Bourquin	979-10-231-2795-9
III-7. Un singulier écho de l'attentat de Damiens: l'agression simulée par Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762 · Reynald Abad	979-10-231-2796-6
III-7. Un prince des Lumières: Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776) · François-Charles Mougel	979-10-231-2797-3
III-7. L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché · Jean-François Labourdette	979-10-231-2798-0
III-7. Le pardon de Bonchamps · Alain Gérard	979-10-231-2799-7
III-7. La chute de la République thermidorienne (1795-1797) · Patrice Gueniffey	979-10-231-2800-0
III-7. Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l'Ancien Régime et rêverie romantique · Michel Figeac	979-10-231-2801-7
III-7. Un drame électoral sous le Second Empire: / l'élection de la troisième circonscription de l'Aveyron en 1869 · Éric Anceau	979-10-231-2802-4
III-7. « Referendum: en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français? · Françoise Boursin	979-10-231-2803-1
III-8. Les richesses d'Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII · Alain Tallon	979-10-231-2804-8
III-8. La Lorraine et la France au temps de Richelieu: les substrats de l'enjeu diplomatique et stratégique · Marie-Catherine Vignal-Souleyreau	979-10-231-2805-5
III-8. À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV? · Lucien Bély	979-10-231-2806-2
III-8. Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII ^e siècle · Stéphane Jettot	979-10-231-2807-9
III-8. Catherine II vue par la diplomatie française · Anne Mézin	979-10-231-2808-6
III-8. Malte et la Grande-Bretagne: d'une tactique militaire à une stratégie économique · Xavier Labat Saint Vincent	979-10-231-2809-3
III-8. La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807) · Klaus Malettke	979-10-231-2810-9
III-8. Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866) · Frédéric Laux	979-10-231-2811-6
III-8. Valéry Giscard d'Estaing et un château en Pologne · Georges-Henri Soutou	979-10-231-2812-3
III-9. Abbayes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne · Dominique Dinét	979-10-231-2813-0
III-9. Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne · Marie-Claude Dinét-Lecomte	979-10-231-2814-7
III-9. La partition du diocèse de Thérouanne, 1559-1561 · Gilles Deregnacourt	979-10-231-2815-4
III-9. La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570) · Jean-Paul Le Flem	979-10-231-2816-1
III-9. L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme · Marie-Bernadette Dufourcet Hakim	979-10-231-2817-8
III-9. L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. / Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703) · Louis Jambou	979-10-231-2818-5
III-9. Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre · Jean-Louis Quantin	979-10-231-2819-2

Article	ISBN
III-9. Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII ^e siècle : / l'Église de Gaubert dans le Dunois · Didier Boisson	979-10-231-2820-8
III-9. La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII ^e siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert · Gwenaëlle Léonus-Lieppe	979-10-231-2821-5
III-9. Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire · Bernard Vogler	979-10-231-2822-2
III-9. La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). / D'une approche faussement anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique · Frédéric Angleviel	979-10-231-2823-9
III-9. Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne · Claire Laux	979-10-231-2824-6
III-10. Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : / la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques · Anne-Marie Guimier-Sorbets	979-10-231-2825-3
III-10. L'ordre inverse: sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs · Jean-Claude Fredouille	979-10-231-2826-0
III-10. Le Jardin du <i>Décameron</i> · Catherine Guimbard	979-10-231-2827-7
III-10. Le théâtre scolaire aux XVI ^e et XVII ^e siècles · Édith Weber	979-10-231-2828-4
III-10. Du <i>studiolo</i> au cabinet: l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale · Alain Mérot	979-10-231-2829-1
III-10. La révolution de l'opéra · Étienne Broglin	979-10-231-2830-7
III-10. Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie · Christian Taillard	979-10-231-2831-4
III-10. Hogarth en France, du XVIII ^e au XX ^e siècle · Barthélémy Jobert	979-10-231-2832-1
III-10. Science et protestantisme: le cas de Georges Cuvier · Louis Châtellier	979-10-231-2833-8
III-10. Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire: Brillat-Savarin et le vin · Jean-Robert Pitte	979-10-231-2834-5
III-10. Prosper, Eugénie et Biarritz · Xavier Darcos	979-10-231-2835-2
III-10. Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History · Hugh Clout	979-10-231-2836-9
III-10. Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art · Nicolas Grimaldi	979-10-231-2837-6
III-10. Quelques remarques concernant l'étude du dessin · Pierre Rosenberg	979-10-231-2838-3

LES PASSIONS D'UN HISTORIEN



Centre Roland Mousnier
collection dirigée par Dominique Barjot et Lucien Bély

Dernières parutions

*La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre mondiale
(1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot

Transferts de technologies en Méditerranée
Michèle Merger (dir.)

*Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)

Maisons parisiennes des Lumières
Youri Carbonnier

*Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)

*Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)

Noms et destins des Sans Famille
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)

*L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu

*Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero

Les Préfets de Gambetta
Vincent Wright

*Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard

*Histoire des familles, des démographies
et des comportements*
En hommage à Jean-Pierre Bardet
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)

La Voirie bordelaise au XIX^e siècle
Sylvain Schoonbaert

*Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier

*Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba

*La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois

*L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn

*In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis

Les passions d'un historien

Mélanges en l'honneur
de Jean-Pierre Poussou



Comité éditorial :
Reynal Abad, Jean-Pierre Bardet, Jean-François Dunyach
et François-Joseph Ruggiu

Avec la collaboration
de François de Noirfontaine et Yves Perret-Gentil

Ouvrage publié avec le concours du Centre Roland Mousnier,
de l'Institut de recherche sur les civilisations de l'Occident moderne
et de l'École doctorale II de l'université Paris-Sorbonne

Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
ISBN de la version papier : 978-2-84050-724-6

© Sorbonne Université Presses, 2022

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

TROISIÈME PARTIE

Toutes les Histoires

CHAPITRE 7

La puissance, le pouvoir et la mort

UN SINGULIER ÉCHO DE L'ATTENTAT DE DAMIENS :
L'AGRESSION SIMULÉE PAR DU TRUCHE DE LA CHAUX
LE 6 JANVIER 1762

Reynald Abad

Le 6 janvier 1762 – c'était le jour des Rois, mais aussi le lendemain du cinquième anniversaire de l'attentat de Damiens – un garde du corps de la Maison militaire du roi, nommé Du Truche de La Chaux, fut retrouvé blessé dans un escalier du château de Versailles. Lorsqu'on le releva, il expliqua qu'il fallait au plus vite avertir la garde de veiller à la sûreté du roi, car il venait d'être agressé par des individus qui en voulaient à la personne du monarque. Dans les heures qui suivirent, l'affaire suscita un grand émoi, d'abord à Versailles, où l'on entreprit des recherches et procéda à des arrestations, puis à Paris, où l'on spécula fiévreusement sur les auteurs et les mobiles de l'attentat. Mais, dès le 9 janvier, le public apprit que l'on formait des soupçons sur la véracité de l'agression, et, dans la journée du 14, la nouvelle se répandit que le garde avait avoué s'être blessé lui-même, afin d'attirer l'attention du roi sur lui et en obtenir une récompense. L'opinion parisienne, assurée du caractère crapuleux de l'affaire, délaissa aussitôt ses spéculations, et se contenta de suivre le procès de La Chaux avec l'ordinaire curiosité qu'elle éprouvait pour les crimes insolites.

En bonne logique, l'agression simulée de 1762 fut rangée par la postérité au rang des faits divers sans conséquence, et peut-être même sans intérêt pour l'Histoire. Alors que, dès le *Précis du siècle de Louis XV* de Voltaire, le geste de Damiens, par sa motivation intellectuelle, apparut comme un révélateur de la situation politique et religieuse du royaume, celui de La Chaux, par son mobile crapuleux, succomba à l'impitoyable tamisage historique qui sépare les événements des anecdotes. Pourtant, ce second crime de lèse-majesté mérite d'être tiré de l'oubli dans lequel il gît, car, malgré sa modestie, il est aussi, à sa mesure, un révélateur de son temps. En effet, outre que le projet de La Chaux trahissait un certain état de l'opinion, les magistrats qui le jugèrent tentèrent secrètement d'exploiter le procès à des fins politiques dictées par la conjoncture du moment. C'est ce que cette brève étude se propose de rappeler en analysant successivement le cheminement du simulateur, le jugement du criminel et l'instrumentalisation du procès.

Si l'on excepte les quelques paroles prononcées dans les instants où il fut secouru, La Chaux fit le récit de son agression imaginaire à trois reprises : le soir même, alors qu'il venait d'être transporté à l'infirmerie de la Charité, il livra sa version des faits au comte de Montmort¹, son major² ; le lendemain, il la renouvela devant le lieutenant de la Prévôté de l'hôtel, juridiction compétente dans l'enceinte des maisons royales ; enfin, quelques jours plus tard, il la réitéra devant ses interlocuteurs à la Bastille, où il avait été transféré le 10. À l'en croire, le 6 janvier, entre neuf et dix heures du soir, alors que le roi soupait publiquement au grand couvert, il avait été abordé par deux individus, un particulier en habit vert et un abbé sans perruque. Ceux-ci, se disant étrangers à Versailles, lui avaient demandé de les introduire au grand couvert ou de les conduire sur le passage du roi. Devant son refus et ses soupçons, ils avaient dévoilé leur projet, affirmant qu'ils voulaient être mis en présence du roi pour « délivrer un peuple de l'oppression et donner toutes les forces convenables à une religion anéantie »³. Il avait tiré l'épée pour les arrêter, mais, dans la lutte qui s'en était suivie, il avait brisé sa lame et reçu plusieurs coups de couteau de chasse. Ses agresseurs avaient alors pris la fuite, en le laissant pour mort dans l'escalier où on l'avait trouvé.

1228

Le 14 janvier au matin, La Chaux demanda si le lieutenant général de police était présent à la Bastille, auquel cas il sollicitait de lui une audience privée. Le gouverneur de la forteresse, qui savait Sartine dans les murs, vint le trouver dans la salle du conseil où il travaillait, pour lui faire part de la requête du prisonnier. Le lieutenant général de police fit aussitôt introduire le garde du corps, qui, se jetant en larmes à ses pieds, révéla, pêle-mêle, ses mensonges, ses mobiles, ses remords, et, surtout, son besoin d'être pardonné par le roi. Au terme de ces effusions, qu'il écouta sans les interrompre, Sartine donna à leur entretien un tour plus judiciaire : après avoir demandé à La Chaux de se relever et de sécher ses larmes, il lui fit prêter serment de dire la vérité et il fit transcrire ses aveux

1 François Rémond [ou Raymond] portait alors le titre de *comte* de Montmort, comme l'attestent des lettres de terrier expédiées par la petite chancellerie du parlement de Paris deux ans plus tôt (Archives nationales [désormais AN], X^{4b} 629, liasse du 4 janvier 1760). Il ne deviendra *marquis* de Montmort – titre sous lequel il est généralement identifié par l'historiographie – que quelques années plus tard, à la faveur de l'érection de sa terre patronymique en marquisat par des lettres patentes octroyées en 1767 et enregistrées en 1768 (Gustave Laurent, « Rémond de Montmort », *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, vol. CXV, n° 1775, 15-30 septembre 1932, col. 689-691).

2 Montmort était major des Gardes du corps depuis 1758. William R. Newton, *L'Espace du roi. La Cour de France au château de Versailles*, Paris, Fayard, 2000, p. 556.

3 Arrêt du Parlement du 1^{er} février 1762. BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 46¹ r^o.

dans leur intégralité. Par sa spontanéité, cette confession, dont un exemplaire au moins est parvenu jusqu'à nous⁴, est le meilleur témoignage qu'on puisse avoir sur le cheminement mental du simulateur. Il faut donc suivre ce récit, tout en y ajoutant les informations externes qui en éclairent la logique.

En guise de préambule, le pénitent rappela qu'il se nommait Paul-René Du Truche de La Chaux, qu'il était un gentilhomme âgé de 28 ou 29 ans, originaire de Saint-Vincent-de-Pertignas⁵ en Guyenne, et qu'il servait dans les Gardes du corps, compagnie de Luxembourg. Il jugea inutile d'exposer les circonstances de son entrée dans la Maison militaire du roi, de sorte qu'il est difficile de savoir depuis combien de temps il appartenait à ce corps d'élite. Ses dépositions ultérieures, lors du procès, laissent supposer qu'il était déjà garde du corps en janvier 1757, et du moins peut-on attester formellement de sa présence au service à partir du mois d'août 1759, date à laquelle des lettres d'État expédiées en sa faveur⁶ le désignent comme *garde du corps du Roi compagnie de Luxembourg*⁷. De même, La Chaux omit de dire à Sartine qu'il était né protestant, peut-être parce que ce détail lui parut plus compromettant qu'indispensable, peut-être parce qu'il savait le fait de notoriété publique depuis l'éclatement de l'affaire. Ici encore, ce sont ses dépositions ultérieures qui permettent de préciser qu'il n'avait abjuré qu'en mai 1760⁸. On ne saurait dire, d'ailleurs, les liens que cette conversion au catholicisme entretenait avec sa carrière à la Cour : avait-il pu, quoique protestant, pénétrer la Maison militaire précisément parce qu'il était déjà sur la voie de la conversion ? ou avait-il, au contraire, été encouragé à abjurer depuis qu'il était entré chez les Gardes du corps ? Quoi qu'il en soit, ce parcours religieux, très original pour son siècle, expliquerait peut-être la protection dont La Chaux est supposé avoir joui auprès de Mme Adélaïde, l'une des filles du roi⁹.

L'emploi de garde du corps n'avait pas suffi à faire le bonheur de La Chaux, qui était confronté à de sérieuses difficultés financières. D'après ses aveux à Sartine, il jouissait de 400 livres de rentes, mais avait accumulé plus de 1 400 livres

4 BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 51-55.

5 Gironde, arr. Libourne, cant. Pujols.

6 Les minutes des actes expédiés par le secrétariat de la Maison du roi montrent qu'à cette époque, il ne se passait pas une année sans qu'une bonne dizaine de soldats et officiers de la Maison militaire ne demandassent des lettres d'État pour leur trimestre de présence à la Cour, afin de bénéficier d'une surséance pour tout procès civil qui leur serait fait alors qu'ils étaient occupés au service du roi. Pour une présentation succincte de ce type d'acte juridique, voir Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Picard, 1923, article « Lettres d'État », p. 329.

7 Lettres d'État du 24 août 1759. AN, O^{1*} 103, p. 466.

8 Interrogatoire devant la Tournelle du 1^{er} février 1762. AN, X^{2A} 1125.

9 D'après la *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763) ou Journal de Barbier*, huitième série (1762-1763), Paris, Charpentier, 1857, p. 3.

de dettes, tant à Paris et Versailles, que dans la province de Guyenne. Pour se rétablir, il avait envisagé de faire un *bon établissement*, ce qui signifiait, dans sa bouche, un bon mariage, peut-être avec la demoiselle Caron, dont le procès allait révéler l'existence. À cette fin, il avait forgé de fausses lettres et un faux testament destinés à faire croire qu'un parent fortuné l'avait institué héritier de ses biens, mais ce plan n'avait pas été à son terme, sans qu'on sache pourquoi. Aussi, pour être en mesure de satisfaire ses créanciers, il avait conçu le projet de se porter des coups de couteau et de faire croire qu'il les avait reçus d'individus qui en voulaient à la personne du roi, dans l'espoir que cette agression lui vaudrait une magnifique récompense. L'idée lui en était venue au début du mois d'octobre 1761, à l'occasion de son retour en fonction – chacune des quatre compagnies de gardes du corps servait par quartier, et celle de Luxembourg, à laquelle il appartenait, servait au cours du dernier trimestre.

1230

Toutefois, il ne mit pas immédiatement son projet à exécution, car il espérait un temps obtenir du roi une pension de cent écus, par l'intermédiaire de ceux qui lui apparurent comme des protecteurs naturels : d'abord, le comte de Montmort, son major ; ensuite, le maréchal de Luxembourg, son capitaine¹⁰ ; enfin, Mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie et Louise, les filles du roi¹¹. Tous, il les accabla de mémoires et de visites durant son quartier. Des réponses faites lors de son procès révèlent qu'il chercha aussi à intéresser des prélats à sa cause. Sans aller jusqu'à lui fournir un soutien explicite, l'évêque d'Orléans lui suggéra l'idée de solliciter une pension sur la caisse des économats, qui avait vocation à pourvoir à la subsistance de nouveaux convertis, grâce aux revenus des bénéfices consistoriaux vacants en régle¹². L'évêque d'Amiens, entre les mains duquel il avait abjuré le protestantisme, condescendit, par égard pour sa conversion, à lui délivrer un *certificat*, qui devait s'apparenter à une lettre de recommandation. Et fort de ce document, La Chaux arracha à Mesdames l'espérance presque certaine d'une pension, à Madame Louise en particulier, la promesse d'une intervention personnelle auprès du roi¹³.

10 Charles-François Frédéric II de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney, dit de Luxembourg, entre autres capitaine des Gardes du corps depuis 1750 et maréchal de France depuis 1757. Christophe Levantal, *Ducs et pairs et duchés-pairies laïques à l'époque moderne (1519-1790)*. Dictionnaire prosopographique, généalogique, chronologique, topographique et heuristique, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996, p. 731.

11 Sur Mesdames de France, en particulier sur les rapports qu'elles entretenaient avec le roi leur père, voir Michel Antoine, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1989, p. 468-477.

12 Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions...*, *op. cit.*, article « Économats », p. 197.

13 On sait que les filles de Louis XV furent continuellement assaillies par les solliciteurs. Madame Louise, malgré sa volonté de ne pas se mêler des affaires du monde, ne put y échapper, tant d'ailleurs lors de son séjour à la Cour, qu'après son entrée au Carmel. Bernard Hours, *Madame Louise, princesse au Carmel, 1737-1787*, Paris, Le Cerf, 1987, p. 59 et 293-294.

Cependant, vers la fin du mois de décembre, le garde du corps constata avec dépit que rien ne lui avait été accordé. Le maréchal de Luxembourg, qui était supposé intercéder en sa faveur au cours de l'une de ses séances de travail en tête-à-tête avec le roi, n'avait pas obtenu l'agrément de ce dernier, et peut-être n'avait-il même rien demandé. Le 30 décembre, La Chaux se rendit chez Madame Louise, où, faute semble-t-il d'être reçu, il confia son amertume à sa première femme de chambre. Celle-ci s'efforça de le consoler, en faisant valoir qu'on ne pouvait obtenir une pension dans un délai aussi bref. Elle l'exhorta à la patience et tâcha de raviver ses espoirs : puisqu'il devait rester en service lors du premier quartier de 1762 – il avait en effet accepté de remplacer l'un de ses camarades empêchés –, il pouvait encore espérer obtenir, avant son départ de la cour, ce que Mesdames lui avaient promis.

Bien loin de se satisfaire de cette perspective, La Chaux décida d'exécuter le projet qu'il avait conçu trois mois plus tôt. D'après ses déclarations ultérieures, l'agression devait servir à faciliter l'octroi de la pension, en fournissant un nouvel argument à tous ceux supposés plaider sa cause auprès du roi. Mais, sur le moment, il n'est pas certain que La Chaux ait poussé la réflexion jusque-là. Son dépit était si vif, qu'il éprouvait une grande soif d'agir. Il fixa la date de son simulacre au 1^{er} janvier, car il avait besoin d'un jour de grande affluence, peut-être pour donner davantage d'éclat à son action, plus certainement pour rendre plausibles l'arrivée et le départ, forcément incognito, de ses prétendus agresseurs, dans un palais connu pour son ouverture sur le monde et la faiblesse de sa sécurité¹⁴. Le jour de l'an, il se rendit donc au château vers huit heures du soir. Il pénétra dans l'aile Nord du Corps central et gravit l'escalier qui conduisait à celui qui menait aux Petits Appartements du roi¹⁵. Mais, avant même d'avoir trouvé un lieu propre à son entreprise, il y renonça et ressortit par la Cour de Marbre, en empruntant le passage qui sépare la salle des Gardes du corps, de l'appartement de leur capitaine¹⁶.

La semaine qui suivit fut éprouvante. Les mois précédents avaient déjà été marqués par des crises de larmes : plus de vingt fois, il s'était prosterné devant Dieu, dans le secret de sa chambre de l'Hôtel des Gardes du corps, pour le

14 En dehors de l'attentat de Damiens, divers incidents de cette époque témoignent de cette dangereuse porosité, comme celui, survenu quelques années plus tard, en 1767, qui vit un inconnu monter en chaire dans la chapelle du château de Versailles et s'apprêter à y prendre la parole, au moment précis où Louis XV quittait l'office du soir. Siméon-Prospér Hardy, *Mes loisirs, ou Journal d'événemens tels qu'ils parviennent à ma connoissance (1753-1789)*, éd. Daniel Roche et Pascal Bastien, Québec, Presses de l'université Laval, t. I, 2008, p. 228-229.

15 William R. Newton, *L'Espace du roi...*, op. cit., cahier hors-texte, illustration n° 6, escalier X 6.

16 *Ibid.*, cahier hors-texte, illustration n° 6, passage situé entre la salle X 7 et l'appartement V.

supplier d'éloigner de lui l'idée de la fausse agression. Mais, dans les premiers jours de janvier, l'idée tourna à l'obsession. Il fut continuellement hanté par son projet, passant tour à tour de l'espoir de la récompense à la crainte du châtement. Dans la nuit du 5 au 6, il ne parvint pas à trouver le sommeil. À son lever, sa résolution était prise de profiter de la solennité des Rois, qui recréait peu ou prou les conditions du nouvel an.

Au cours de la matinée, il engagea trois de ses amis gardes du corps à le retrouver le soir au grand couvert, d'où ils iraient ensuite souper à leur hôtel, en compagnie du frère de l'un d'entre eux, officier au régiment de Flandres. Dans l'après-midi, il déambula dans Versailles sans but précis, entrant et sortant plusieurs fois de l'Hôtel des Gardes, cherchant à tuer le temps au café et au billard, où il rencontra plusieurs de ses camarades. Enfin, vers huit du soir, il retrouva ses amis au grand couvert, alors que l'assistance attendait l'arrivée du roi. Avant que celui-ci ne fût entré, il annonça à l'un de ses amis qu'il sortait un instant pour aller acheter du tabac, ce qu'il redit à un garde du corps de sa connaissance qu'il rencontra sur son passage.

1232

Il traversa l'aile des Princes dans toute sa longueur et, arrivé au fond de la galerie du premier étage, il descendit au rez-de-chaussée, d'où il passa dans le long corridor qui communiquait avec le premier étage de l'Ancien hôtel de la Surintendance¹⁷. Parvenu aux environs de l'appartement occupé par l'évêque d'Orléans¹⁸, il chercha un lieu où commettre son geste, mais, pris une nouvelle fois de remords, il renonça et sortit du bâtiment par la cour du Contrôleur général des finances. Après avoir soulagé un besoin naturel près de la grille de l'Orangerie, il se décida à revenir au château. Il remonta la rue de la Surintendance et rentra dans le bâtiment qu'il venait de quitter, mais en passant cette fois par la cour des Cuisines, qui était la plus proche de l'aile des Princes. Il prit un escalier et déboucha sur un corridor qu'il jugea trop fréquenté pour pouvoir y mettre son projet à exécution. Il revint sur ses pas et résolut de passer à l'acte dans l'escalier¹⁹. Il brisa son épée, puis, ayant soufflé la chandelle, il se porta, en tremblant, plusieurs coups de couteau par devant et par derrière. S'étant infligé quelques blessures sans gravité, il resta un instant à se demander

¹⁷ Ce corridor est souvent appelé *couloir allant chez le contrôleur général* ou *passage du contrôleur général*. *Ibid.*, p. 470 et cahier hors-texte, illustration n° 40, corridor non codée.

¹⁸ *Ibid.*, p. 559 et cahier hors-texte, illustrations n° 40 et 41 a, appartement S 21 et 28A.

¹⁹ Cet escalier est difficile à localiser avec certitude. La Chaux précisa qu'il était situé à droite dans la cour, mais la consultation des plans ne fait pas apparaître d'escalier public dans ce secteur du bâtiment. Il est permis de se demander si une erreur ne s'est pas glissée dans les aveux de La Chaux et si celui-ci n'a pas pris en réalité un escalier situé sur la gauche de la cour, hypothèse étayée par le fait que, de cette façon, il aurait commis son geste à proximité immédiate de l'appartement de la marquise de Saint-Sauveur, où il fut transporté dès l'instant où on le découvrit. *Ibid.*, cahier hors-texte, illustrations n° 38, 39, 40 et 41 a.

comment finir son affaire. Après une courte réflexion, il décida de se coucher sur le sol et d'appeler d'une voix plaintive. Plusieurs personnes passèrent sans le voir ni l'entendre, mais des gardes du corps le remarquèrent et le portèrent dans l'antichambre de l'appartement tout proche de la marquise de Saint-Sauveur²⁰. C'est là qu'il dénonça la prétendue agression et recommanda de veiller à la sûreté du roi.

Au terme de ce récit, tout semble séparer Damiens et La Chauv : d'un côté, un domestique exalté, portant au roi un coup de poignard bien réel, sous l'influence d'un discours politique et religieux virulent ; de l'autre, un gentilhomme calculateur, prévenant le roi d'une menace imaginaire, dans l'espoir d'une pension ou d'une gratification exceptionnelle. Louis XV lui-même ne put s'empêcher, devant ses proches, d'opposer Damiens et La Chauv dans un cinglant parallèle : « le monsieur qui a voulu me tuer était un scélérat fou ; celui-ci est un vil gueux »²¹. Les deux hommes se distinguent encore par leur résolution à l'heure du crime : alors que Damiens commit son geste avec une parfaite détermination, La Chauv eut toutes les peines du monde à exécuter son plan²². Quant à la quasi-similitude des dates, il est clair qu'elle ne fut qu'une coïncidence : il se trouve que La Chauv décida d'agir à l'expiration de son quartier, qui, par hasard, était le dernier de l'année, et qu'il choisit d'opérer un jour de fête, ce qui, après le renoncement du 1^{er} janvier, désigna mécaniquement le 6 janvier.

En revanche, chacun des deux attentats, réel ou feint, est un révélateur de la situation politique et religieuse du royaume, à la date où il fut commis. Si celui de Damiens a été nourri de la crise des refus de sacrements des années 1750, celui de La Chauv a exploité le climat de tension du tournant des années 1750-1760, lié aux terribles épreuves de la guerre de Sept Ans et à la spectaculaire offensive juridique contre les jésuites²³. En effet, le garde du corps ne se contenta pas de simuler une agression muette : il crut bon d'esquisser un discours de justification mi-politique – la libération de l'oppression –, mi-religieux – la restauration du catholicisme. Barbier, peut-être pour se convaincre de la folie de La Chauv, écrivit dans son journal, à propos de ces propos prêtés aux agresseurs, « on ne sait ce que cela veut dire »²⁴. En réalité, il n'y a pas lieu de douter qu'un pareil discours devait aisément faire sens aux yeux de la grande majorité des sujets.

²⁰ *Ibid.*, p. 568-569 et cahier hors-texte, illustrations n° 40 et 41 a, appartement S 22.

²¹ *Mémoires de Madame du Hausset sur Louis XV et Madame de Pompadour*, éd. Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Mercure de France, 1985, p. 123.

²² Pour ce qui concerne l'attentat de Damiens, voir Dale K. Van Kley, *The Damiens Affair and the Unraveling of the Ancien Régime, 1750-1770*, Princeton, Princeton UP, 1984.

²³ Sur cette grande affaire, voir Dale K. Van Kley, *The Jansenists and the Expulsion of the Jesuits from France, 1757-1765*, New Haven, Yale UP, 1975.

²⁴ *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV...*, *op. cit.*, p. 8.

Sur le plan politique, le climat était évidemment marqué par les crues fiscales à répétition provoquées par la guerre de Sept Ans. Pour financer ce terrible conflit, le Contrôle général des finances avait eu recours à toutes sortes d'augmentation d'impôts directs et indirects. Or, malgré les élans de patriotisme de l'opinion, la charge devenait de plus en plus lourde à supporter, ce dont avait témoigné, à sa manière, la nécessité de tenir un lit de justice en 1761, pour faire enregistrer par le parlement de Paris la déclaration du 16 juin prorogeant la perception du troisième vingtième et de divers suppléments de capitation²⁵. Pour beaucoup, le royaume était bel et bien victime d'une oppression fiscale. Sur le plan religieux, les choses étaient encore plus évidentes : le propos sur le catholicisme et surtout le personnage de l'abbé régicide faisaient des jésuites les coupables désignés de l'agression. D'une part, depuis l'attentat de 1758 contre le roi de Portugal et l'interdiction des jésuites dans ce royaume, le courant janséniste, ou simplement gallican, n'avait pas manqué de redonner une nouvelle actualité au vieux discours selon lequel la Compagnie de Jésus, par sa doctrine, armait les régicides. D'autre part, l'opinion vivait dans l'attente de la reprise de l'offensive juridique lancée contre les jésuites à l'été 1761. En effet, à l'heure où La Chaux concevait et exécutait son projet, la Compagnie était sous le coup d'une déclaration royale du 2 août 1761, qui ordonnait aux supérieurs de toutes les maisons du royaume de présenter au Conseil du roi les titres de leurs établissements avant le 2 février 1762²⁶. Surtout, les jésuites vivaient, dans le ressort du parlement de Paris, sous la menace des arrêts rendus par cette cour les 6 août et 7 septembre 1761, arrêts qui paralysaient le fonctionnement de la Compagnie et laissaient planer la menace d'une fermeture de ses collèges à partir du 1^{er} avril 1762²⁷. Dans un tel contexte, beaucoup étaient plus disposés que jamais à croire que les jésuites avaient intérêt à la mort du roi, d'autant que chacun savait l'estime que leur portait le Dauphin, héritier présomptif de la couronne²⁸.

La Chaux avait donc conçu une agression aux motivations vraisemblables. D'ailleurs, lui-même allait dire devant ses juges qu'il s'était efforcé de « donner une histoire croyable ». Et, sommé d'expliquer la signification du discours prêté à ses agresseurs imaginaires, il allait expliquer que, pour l'oppression, « il

25 Pour un rapide aperçu de la politique financière de Bertin, contrôleur général des finances depuis la fin de l'année 1759, voir Françoise Bayard, Joël Félix et Philippe Hamon, *Dictionnaire des surintendants et des contrôleurs généraux des finances*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, 2000, p. 159-163.

26 Michel Antoine, *Louis XV, op. cit.*, p. 784.

27 Jean Egret, « Le procès des Jésuites devant les parlements de France (1761-1770) », *Revue historique*, t. CCIV, juillet-septembre 1950, p. 1-27, précisément p. 4-6.

28 Concernant les rapports, réels ou supposés, entre le Dauphin et la Compagnie de Jésus, voir Bernard Hours, *La Vertu et le secret. Le Dauphin, fils de Louis XV*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 195-242.

s'agissait des impôts », et concernant le catholicisme, « il savait que la religion avait servi de prétexte à de grands attentats »²⁹. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les soupçons de machination ne vinrent pas de l'incohérence du discours ou du projet des prétendus agresseurs – le climat était si malsain, que les hommes du roi étaient disposés à y croire –, mais de la personnalité même du garde, qui s'était fait remarquer par ses sollicitations incessantes, et de la nature de ses blessures, qui n'étaient que des égratignures³⁰.

LE PROCÈS DU CRIMINEL

Malgré ses désirs de pardon et de libération, La Chaux, en faisant des aveux complets, avait ouvert la voie à son procès. Sartine, aussitôt après avoir recueilli sa confession, s'employa à réunir et vérifier tous les éléments matériels qu'elle avait révélés. D'une part, il demanda au secrétaire de la Maison du roi de faire fouiller la chambre du garde du corps à Versailles, afin de retrouver les papiers relatifs au faux testament, ce qui fut fait dans les jours suivant, sans que cela permît d'apporter d'ailleurs aucune révélation supplémentaire sur les faits ou leur auteur³¹. D'autre part, Sartine ordonna au major de la Bastille de retrouver l'arme du crime, que les hommes du roi avaient vainement cherchée jusque-là. En fait, aussitôt après s'en être servi, La Chaux l'avait glissée dans la poche de son habit de garde du corps, mais, la poche étant percée, l'objet était tombé au fond de la doublure. Au lendemain de son transfert à la Bastille, lors d'une reconstitution visant à vérifier que les déchirures de l'uniforme coïncidaient bien avec les blessures faites sur le corps, La Chaux, ayant dû remettre son habit, avait remarqué la présence du canif. Dans les instants qui avaient suivi, il avait demandé à se rendre aux lieux d'aisance, où il s'était immédiatement débarrassé de l'arme. Grâce à ces indications précises, celle-ci put être retrouvée et présentée à La Chaux, qui la reconnut formellement.

Comme il l'avait fait au lendemain de l'attentat de Damiens, le Conseil du roi décida de désaisir la Prévôté de l'hôtel de l'affaire, pour la remettre entre les mains d'une juridiction ordinaire. Cependant, parce que le crime était moins grave, il ne l'attribua pas immédiatement au Parlement, mais le confia d'abord en première instance au Châtelet. En conséquence, des lettres patentes sur arrêt, datées du 20 janvier 1762, portèrent à la fois évocation au Conseil et renvoi devant le Châtelet du procès de La Chaux. Le secrétariat d'État de la Maison

²⁹ Interrogatoire devant la Tournelle du 1^{er} février 1762. AN, X^{2A} 1125.

³⁰ *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV...*, op. cit., p. 3 ; *Mémoires de Madame du Hausset...*, op. cit., p. 122-123.

³¹ Le secrétaire d'État de la Maison du roi rendit compte de cette perquisition dans une lettre à Sartine datée du 21 janvier 1762. AN, O^{*k} 404, dépêche n° 73, p. 30.

du roi les expédia au procureur général du Parlement³² : dès le 21, celui-ci les fit enregistrer par la cour souveraine, puis il les transmit à son substitut du Châtelet, qui les fit lui aussi enregistrer le jour même par ce tribunal³³.

À la différence de Damiens, poursuivi pour *crime de lèse-majesté au premier chef*, qui était le chef d'accusation prévu pour ceux qui portaient la main sur la personne même du roi, La Chaux fut poursuivi pour *crime de lèse-majesté au second chef*, qualification qui englobait toutes sortes d'atteinte à la sûreté de l'État. Certes, au sens strict, le geste du garde du corps ne correspondait à aucun des forfaits ordinairement rangés par le droit dans cette catégorie, mais il pouvait toutefois être assimilé à certains d'entre eux. En effet, dénoncer une tentative de régicide, même imaginaire, et l'accompagner de justifications politico-religieuses, même allusives, cela revenait à tenir des propos attentatoires à la sûreté de l'État, au même titre que ceux qui formulaient des discours injurieux pour la dignité du souverain ou publiaient de prétendues prédictions sur l'avenir du roi, et qui, ce faisant, se rendaient juridiquement coupables de lèse-majesté au second chef, ce que le droit justifiait par « les impressions très dangereuses [faites] sur l'esprit du peuple »³⁴.

1236

En quelques jours, le lieutenant général de police et le procureur du roi au Châtelet instruisirent le procès de l'accusé, qui fut jugé le 26 janvier. Au cours de la procédure, La Chaux manifesta de grands regrets, expliquant qu'il n'avait pas mesuré la portée qu'aurait son geste sur le roi et sur l'opinion. À en croire Barbier, ses pleurs parurent si sincères qu'il provoquèrent ceux des juges³⁵. Quoi qu'il en soit, après une séance qui dura de huit heures du matin à quatre heures de l'après-midi, les juges rendirent un verdict conforme en tous points aux conclusions du procureur du roi³⁶. La Chaux fut déclaré convaincu d'avoir exécuté la machination et persisté plusieurs jours dans son imposture,

tous lesquels faits, capables d'alarmer le Roi sur les sentiments d'amour et de fidélité de ses sujets, et ses sujets sur la sûreté de sa personne sacrée, ont donné lieu à la plus grande rumeur, ont troublé la tranquillité publique, et ont nui au

32 La trace de l'expédition figure à sa place, dans les minutes de ce département ministériel : AN, O^{1*} 106, p. 13.

33 BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 57-61 ; AN, Y10517, fol. 83-86. Précisons que le procureur du roi au Châtelet avait vainement tenté au préalable d'obtenir de la monarchie l'expédition de doubles lettres patentes, afin que sa juridiction en reçût directement du roi, plutôt que par l'intermédiaire du Parlement.

34 Daniel Jousse, *Traité de la justice criminelle de France*, Paris, Debure père, 1771, 4 vol., t. III, p. 678-679.

35 *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV...*, op. cit., p. 4.

36 BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 62.

repos de plusieurs citoyens, qui ont été arrêtés comme soupçonnés d'être les particuliers qu'il avait faussement désignés pour ses assassins³⁷.

Pour réparation de son crime, La ChauX était condamné à faire amende honorable devant trois édifices de la capitale – Notre-Dame, les Tuileries et l'Hôtel de ville –, en chemise, la corde au cou, un cierge de deux livres à la main, avec un écriteau, devant et derrière lui, portant la mention *Fabricateur d'impostures contre la sûreté du Roi et la fidélité de la Nation*. Après quoi, il serait conduit en place de Grève, pour y subir le supplice de la roue. Le jugement prévoyait aussi qu'avant l'exécution, il serait soumis à la question ordinaire et extraordinaire, pour être interrogé sur certains faits et révéler le nom d'éventuels complices. En elle-même, la peine de mort était conforme à la jurisprudence criminelle, puisque, depuis le XVII^e siècle, les quatre accusés jugés pour fausse dénonciation de crime de lèse-majesté avaient tous été condamnés à la peine capitale. Mais le jugement du Châtelet était néanmoins sévère, en ce que, seul, l'un de ces condamnés avait été roué, quand les trois autres n'avaient été que pendus³⁸. Au reste, le rapporteur du procès, le lieutenant criminel en personne, Lenoir – le futur lieutenant général de police de Louis XVI –, avait proposé la décollation, mais, lors de la délibération, une majorité de juges avait suivi les conclusions du parquet et voté pour la roue³⁹.

Le 27 janvier, La ChauX fut transféré à la Conciergerie, en vue de son procès en appel au Parlement. N'ayant pas pu ou pas voulu faire valoir sa qualité de gentilhomme, il fut traduit, tel un simple roturier, devant la Tournelle⁴⁰. Celle-ci le jugea le 1^{er} février, dans une atmosphère que l'on devine solennelle, à en juger par la présence, rarissime, des vingt-six magistrats⁴¹ de la chambre

37 Sentence du Châtelet du 26 janvier 1762, citée dans l'arrêt du Parlement du 1^{er} février 1762. BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 46^r r^o.

38 Daniel Jousse, *Traité de la justice criminelle...*, op. cit., t. III, p. 703-704.

39 AN, Y 10517, fol. 89. Signalons que, dans son étude sur le Châtelet, Charles Desmaze a cru publier la sentence de condamnation de La ChauX, mais a publié en réalité l'avis du rapporteur, ce qui fait croire au lecteur de son livre que le garde du corps fut condamné à la décollation en première instance. Charles Desmaze, *Le Châtelet de Paris. Son organisation, ses privilèges*, 2^e éd, Paris, Didier, 1870, p. 354.

40 *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV...*, op. cit., p. 6-7. Rappelons que, si La ChauX avait produit des titres prouvant une noblesse d'au moins quatre générations, son procès aurait été jugé par la Grand-Chambre et la Tournelle réunies. Richard Mowery Andrews, *Law, Magistracy and Crime in Old Regime Paris, 1735-1789*, volume 1, *The system of criminal justice*, Cambridge, Cambridge UP, 1994, p. 81.

41 Les présidents Bochart, Lamoignon, Le Fèvre, Pinon ; les conseillers Berthelot, Blondeau, Brayer, Chabenat, Clément, Coste, Dupuis, Fermé, Frédy, La Guillaumie, Langlois, Le Febvre, Le Mée, Le Prestre, Le Riche, Manneville, Noblet, Nouët, Pasquier, Pellot (rapporteur), Severt, Trinquant. Cette liste est fondée sur l'énumération donnée par le registre de la Tournelle à la date du 1^{er} février 1762 (AN, X^{2A} 1125) et elle est orthographiée conformément au dictionnaire de référence des parlementaires (François Bluche, *L'Origine des magistrats*

au grand complet⁴². Soumis à un interrogatoire de près de trente questions, La Chaux répéta peu ou prou ce qu'il avait dit jusque là : il avait agi par dépit de ne pas voir venir la pension attendue ; il n'avait fait part de son projet à nul autre, pas même à la demoiselle Caron ; il avait choisi le jour des Rois par pure commodité ; il n'avait pas mesuré la portée de son geste pour le roi et pour le royaume. Désormais conscient de la fin dont il était menacé, il chercha aussi à atténuer son crime en redisant qu'il avait longtemps combattu contre lui-même avant d'agir « pour ainsi dire malgré lui ». Devant la réaction des juges, qui s'étonnèrent, dans ces conditions, du délai mis à avouer la supercherie comme du souci de faire disparaître le couteau dans les commodités, il répondit, sur le premier point, qu'il n'avait su à qui se confier, sur le second, qu'il avait voulu se débarrasser d'une arme dont il pouvait être tenté de se servir à nouveau – c'est-à-dire contre lui-même⁴³. De manière prévisible, la Cour confirma la peine de mort, tout en infirmant la sentence du Châtelet sur un point précis : à la roue, elle substitua la pendaison. D'après le duc de Croÿ, le verdict fut diversement accueilli dans le public : « les uns trouvèrent le jugement juste ; d'autres le trouvèrent bien rigoureux, et [le condamné] fut assez plaint du peuple »⁴⁴.

Dans la matinée du jeudi 4 février, l'arrêt du Parlement fut crié et vendu dans les rues de Paris, ce qui mit un terme aux rumeurs de grâce royale qui couraient dans la population⁴⁵. Rien ne prouve d'ailleurs qu'un geste de clémence fut jamais envisagé par le roi ou ses ministres. Dans l'après-midi, l'arrêt fut exécuté devant un grand concours de peuple, tant sur les emplacements des amendes honorables que sur le lieu du supplice. D'après le procureur du Châtelet, tout se déroula néanmoins dans l'ordre et le calme⁴⁶. Comme on pouvait s'y attendre, La Chaux, soumis à la question, confirma ses aveux et ne dénonça

du parlement de Paris au xviii^e siècle. Dictionnaire généalogique, 2^e éd. revue et augmentée, Paris, Patrice Du Puy, 2004). Précisons que cette liste ne permet pas d'identifier les 26 magistrats avec certitude, même en tenant compte de la chronologie des carrières et des règles de composition de la chambre criminelle. Pour cause d'homonymie, quatre de ces magistrats peuvent correspondre, chacun, à deux conseillers du Parlement qui, à cette date, étaient à la fois en charge et susceptibles de siéger à la Tournelle : Berthelot, La Guillaumie, Langlois, Le Febvre.

42 La Tournelle, qui n'avait pas de magistrats attitrés, était composée de présidents et de conseillers venus des autres chambres du Parlement, qui y servaient par rotation. Elle était partiellement renouvelée chaque trimestre, sur la base d'un effectif total de 26 membres. Richard Mowery Andrews, *Law, Magistracy and Crime...*, op. cit., p. 90.

43 Interrogatoire devant la Tournelle du 1^{er} février 1762. AN, X^{2A} 1125.

44 *Journal inédit du duc de Croÿ, 1718-1784*, éd. V^{ie} de Grouchy et Paul Cottin, Paris, Flammarion, 1906-1907, 4 vol., t. II, p. 23.

45 *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV...*, op. cit., p. 6 et 7.

46 BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 65.

personne. Conduit à la potence, il mourut en témoignant un vif repentir. Aux yeux du public, l'affaire était terminée. Il était prouvé que le crime de La Chaux était né d'un mobile crapuleux et qu'il n'avait nul rapport avec les conflits politiques et religieux du moment. Au reste, certains esprits l'avaient rapproché de l'un des quatre précédents du XVII^e siècle, dont les circonstances étaient étrangement similaires : en 1629, dans un couloir du château de Fontainebleau, un aventurier calabrais, qui se prétendait prince géorgien, s'était blessé avec un outil de cordonnerie, afin de faire croire qu'il avait été agressé par de mystérieux étrangers qui en voulaient à la personne de Louis XIII ; rapidement confondu par ses blessures, qu'il soutenait avoir été faites par un coup de pistolet tiré à bout portant, il avait avoué la supercherie, motivée par le besoin d'argent et l'espoir d'une récompense ; jugée par une commission extraordinaire composée de conseillers d'État, il avait été condamné à la roue et exécuté à Fontainebleau. Dès les jours suivant les aveux de La Chaux, cet épisode, relaté au détour d'un ouvrage paru en 1642, avait été réimprimé sous forme d'extrait et débité en feuilles volantes de quatre pages⁴⁷. Dans l'opinion, le rapprochement avec cette affaire ancienne, et peut-être avec d'autres du même genre⁴⁸, n'avait pu que contribuer à détacher le geste du garde du corps de son contexte immédiat. Au demeurant, le gouvernement avait délibérément choisi d'étouffer l'affaire ou du moins d'atténuer son retentissement, en ordonnant à Remond de Sainte-Albine, qui venait de prendre la direction de cet organe officiel de la monarchie qu'était la *Gazette de France*⁴⁹, de ne pas consacrer d'article à l'exécution de La Chaux, au prétexte, pour le moins spécieux, que le jugement ayant été rendu public, le royaume comme l'étranger en étaient déjà suffisamment informés⁵⁰.

47 *Récit d'un fourbe calabrais, se disant prince géorgien, exécuté à mort à Fontainebleau en 1629. Extrait d'un livre intitulé Le Trésor des Merveilles de la Maison Royale de Fontainebleau, par le R. P. F. Pierre Dan, ministre et supérieur du couvent de l'Ordre de la Sainte-Trinité, fondé audit château, imprimé à Paris, chez Sébastien Cramoisy en 1642, livre III, chapitre XXVI, page 313, [Paris, 1762]. BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 74-74^r.*

48 Ainsi, le duc de Croÿ, sans doute sur la foi de traités juridiques, affirme dans son journal que le geste de La Chaux avait trois précédents dans l'histoire, sans toutefois préciser lesquels. *Journal inédit du duc de Croÿ...*, *op. cit.*, p. 23.

49 Le ministère des Affaires étrangères, qui avait obtenu le privilège de la *Gazette* en août 1761, venait d'en commencer l'exploitation en régie en janvier 1762, sous le nouveau titre de *Gazette de France* et avec un nouveau directeur, Pierre Remond de Sainte-Albine, qui portait le titre de « chef du Bureau établi au département des Affaires étrangères pour la composition et administration de la *Gazette de France* ». *Dictionnaire des Journaux*, dir. Jean Sgard, Paris, Universitatis, 1991, t. I, article « Gazette [de France] (1631-1792) », p. 443-449, précisément p. 447.

50 Lettre du secrétaire d'État de la Maison du roi à Remond de Sainte-Albine, du 7 février 1762. AN, O* 404, dépêche n° 133, p. 56.

Si, aux yeux de l'opinion et du gouvernement, l'affaire La Chaux était close, pour les parlementaires, non seulement elle n'était pas parvenue à son point d'achèvement, mais elle était encore d'une vibrante actualité. En effet, ce que le public ignore toujours, ce que Barbier lui-même ne sut jamais malgré sa fréquentation du Parlement, c'est que la Tournelle, en rendant son arrêt de condamnation du 1^{er} février, avait aussi adopté un arrêté, comme elle le faisait dans certains procès criminels. Dans ce cas précis, l'arrêté était demeuré *verbal*, ce qui signifie qu'il n'avait pas été porté sur le registre. Cette disposition, que les juges voulaient manifestement tenir secrète, ordonnait de communiquer le procès de La Chaux, ou du moins des extraits de ce procès, au procureur général du Parlement. En d'autres termes, les magistrats jugeaient utiles de mettre sous les yeux du ministère public certains faits révélés lors des interrogatoires. Le but d'une telle communication était de l'inciter à ouvrir une nouvelle information, distincte du procès de La Chaux, qui, selon l'expression rituelle, avait été *fait et parfait*. Le procureur général, Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, fut informé officieusement de l'arrêté par le greffe dès le prononcé du jugement, puis officiellement par le président de la Tournelle un peu plus tard⁵¹. Dans les jours qui suivirent, il reçut quatre extraits tirés d'interrogatoires faits au Châtelet les 23, 25 et 26 janvier, et au Parlement le 1^{er} février, dont les deux derniers sur la sellette⁵².

Ces extraits portaient tous sur un épisode ancien, et pour tout dire assez étrange, de la vie de La Chaux, épisode dont les magistrats avaient découvert l'existence en examinant le mémoire que le garde du corps avait remis à Madame Louise pour obtenir une pension. Dans ce document, La Chaux se vantait d'avoir exécuté, dans le passé, une mission secrète pour le compte du gouvernement, qui l'avait conduit dans diverses provinces du royaume et jusqu'en Espagne. Interrogé sur cette affaire, il en avait livré un récit détaillé.

De passage à Orléans, le 17 janvier 1757, alors qu'il se rendait en Guyenne pour des motifs personnels, il avait rencontré dans une auberge un certain Dubreuil de Chantreza, qui, lui, était en route pour Paris. La conversation n'avait pas manqué de rouler sur l'attentat de Damiens, commis une dizaine de jours plus tôt. À cette occasion, son interlocuteur lui avait raconté une histoire au parfum de mystère : le mois précédent, sur la route d'Orléans à Étampes, il avait rejoint un paysan boîteux qui marchait à vive allure ; intrigué, il avait questionné ce paysan sur sa destination, et ce dernier avait expliqué qu'il portait des paquets aux jésuites de Paris de la part des jésuites de Bourges, qu'il gagnait

51 BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 67.

52 *Ibid.*, fol. 69-73.

dix écus par voyage et que d'autres paysans rendaient le même service, toujours à la nuit tombée ; à leur arrivée à Étampes, l'homme s'était évanoui dans la nature. Selon les propres termes de La Chaux, ce récit entendu par hasard à une table d'auberge « lui donna lieu de tirer des conjectures contre les jésuites »⁵³. Sans perdre un instant, il écrivit au major des gardes Desnoys et confia sa lettre à Dubreuil de Chantreza. Arrivé à Poitiers, il apprit que sa lettre n'était pas parvenue à son destinataire et il en expédia une nouvelle. Une première réponse du major lui ordonna d'envoyer le signalement du nommé Dubreuil de Chantreza, puis une seconde lui commanda de le rechercher. À son arrivée à Bordeaux, ces ordres lui furent confirmés par le gouverneur de la province de Guyenne⁵⁴. La Chaux, après avoir expédié le signalement, partit donc pour le Limousin, où il trouva le château de son compagnon d'auberge. Toutefois, celui-ci était absent, car, ayant été identifié par le gouvernement, il avait été convoqué à Versailles. La Chaux s'en retourna donc chez lui, mais sans passer par l'Espagne, détail qu'il avait glissé dans le mémoire remis à Madame Louise afin d'exagérer ses mérites. Par la suite, il sut, par ouï-dire, que des paysans avaient été arrêtés aux environs de Bourges. Pour ce qui le concerne, il fut félicité par le major et reçut une gratification de cent pistoles, pour le dédommager des dépenses faites lors de sa recherche.

Les magistrats du Châtelet, appelés à juger un fabulateur et échaudés par le mensonge sur l'Espagne, lui demandèrent avec insistance « [s']il n'y [avait] pas quelques circonstances par lui inventées, s'il n'y [avait] rien de fictif et si tout [était] véritable »⁵⁵ dans ce récit : La Chaux assura qu'il ne mentait pas. En appel, les juges du Parlement l'interrogèrent à nouveau sur cette étrange affaire et, de toute évidence, ils voulurent le croire. Il est vrai que plusieurs arguments incitent à penser que le récit de La Chaux était sincère : d'abord, le garde du corps avait donné le sentiment, depuis ses aveux à Sartine, de ne plus rien dissimuler ; ensuite, il ne s'était jamais contredit et avait tout confirmé lors de la question ; enfin – et cela les juges du Parlement ne pouvaient le savoir –, le personnage central de son histoire n'était pas le fruit de son imagination. On peut en effet établir qu'un nommé Louis de La Breuille fut, à cette époque, seigneur du petit village de Chantrezac⁵⁶, dans le Confolentais, à la lisière de la généralité de

53 BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 69 v^o.

54 La Chaux aurait donc reçu confirmation de ses ordres par le duc de Richelieu, qui était gouverneur de la province depuis décembre 1755, mais aussi ami intime du roi depuis une quinzaine d'années. Jean Duquesne, *Dictionnaire des gouverneurs de province sous l'Ancien Régime (novembre 1315 - 20 février 1791)*, Paris, Éditions Jacques, 2002, p. 109.

55 BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 70 v^o.

56 Aujourd'hui commune de Roumazieres-Loubert (Charente, arr. Confolens, cant. Saint-Claud).

Limoges⁵⁷. Ce hobereau de province était-il lui même un fabulateur, qui, dans les jours suivant l'attentat de Damiens, captiva ses interlocuteurs en inventant des histoires inspirées par sa haine contre les jésuites ? Il est impossible de le savoir et seuls ceux qui le convoquèrent à Versailles durent tirer l'affaire au clair.

Le fait important réside bien plutôt dans l'attitude des magistrats de la Tournelle. À l'époque du procès de La Chauv, le Parlement était tout entier occupé par la poursuite de son offensive contre les jésuites. Le compromis trouvé avec la monarchie au cours de l'été 1761 avait beau renvoyer la date de fermeture des collèges au 1^{er} avril 1762, cela n'empêchait nullement la cour souveraine de fourbir ses armes dans la perspective de cette échéance, bien au contraire. Depuis le 15 décembre 1761, une commission de parlementaires travaillait à une gigantesque compilation, dont le titre suffisait à indiquer le contenu et la tonalité : *Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre que les soi-disans Jésuites ont, dans tous les temps et persévéramment soutenues, enseignées et publiées dans leurs livres, avec l'approbation de leurs supérieurs et généraux*⁵⁸. Les 8 et 9 janvier 1762, les chambres se réunissaient pour délibérer sur l'affaire⁵⁹ et il était prévu qu'elles le fissent à nouveau au cours du mois de février. Dans ce contexte, le récit de La Chauv offrait un nouvel angle d'attaque contre la Compagnie, en paraissant mettre au jour certains de ses agissements suspects. Plus précisément, il donnait une occasion inespérée de relancer la thèse d'une responsabilité jésuite dans le geste de Damiens. On sait que cette thèse, qui avait eu les faveurs de l'opinion dans les jours suivant l'attentat, avait perdu de sa crédibilité, lorsqu'on avait découvert que Damiens avait surtout subi l'influence de parlementaires, en particulier de parlementaires jansénistes⁶⁰. Mais on sait aussi, que, dès 1758, la campagne d'opinion janséniste menée par Le Paige s'était employée à réintroduire dans le public l'idée d'un lien entre le geste du régicide et la doctrine de la Compagnie. Déjà, les événements du Portugal avaient procuré un renfort inespéré à cette entreprise. Si, maintenant, le procureur général du Parlement ouvrait une information sur les agissements de certains jésuites dans les semaines précédant l'attentat de Damiens, on pouvait en attendre un nouvel ébranlement de la Compagnie.

57 Ce personnage est mentionné, par exemple, dans la généalogie de la maison de Nesmond, car sa mère en était issue ([François-Alexandre Aubert] de La Che[s]naye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, seconde éd., Paris, La Veuve Duchesne [puis Antoine Boudet], 1770-1778, 12 vol., t. X, p. 715). Par ailleurs, un acte notarié atteste qu'en 1759, il était seigneur de Chantrezac (P. de Fleury et J. de La Martinière, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Charente, archives civiles, série E (art. 1736-3040)*, Angoulême, Impr. L. Cocquemard et Cie, 1906, liasse E 1787, p. 73).

58 Jean Egret, « Le procès des Jésuites... », art. cit., p. 9.

59 *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV...*, op. cit., p. 4.

60 Concernant l'influence respective des jésuites et des jansénistes sur la pensée de Damiens, voir Dale K. Van Kley, *The Damiens Affair...*, op. cit., p. 80-90.

La question était évidemment de savoir si Joly de Fleury se prêterait à une pareille opération, ou, plus exactement, si le gouvernement autoriserait le chef du parquet à entamer une procédure aussi explosive. On peut certes imaginer – mais on entre ici dans le domaine des pures spéculations – que la Tournelle n'avait pas pris l'initiative de l'arrêté sans que, dans les cinq jours séparant le jugement au Châtelet du jugement au Parlement, certains de ses membres, informés du contenu des pièces par le rapporteur, n'eussent obtenu secrètement des encouragements, voire des assurances au sommet de l'État. Une telle hypothèse revient à buter sur la lancinante question de la responsabilité exacte de certains membres du Conseil du roi dans l'anéantissement de la Compagnie, à commencer par Choiseul lui-même⁶¹. De toute façon, que la Tournelle ait agi de sa propre initiative ou forte d'appuis occultes, cela ne signifie pas que l'objectif ait jamais été de convaincre le roi d'ouvrir un front judiciaire contre les jésuites. La manœuvre, même vouée à l'échec sur un plan strictement tactique, pouvait avoir une réelle utilité au plan stratégique : elle permettait de poursuivre le travail de sape, en fragilisant encore un peu plus l'assise de la Compagnie, singulièrement dans l'esprit du roi, qui, après tout, était le premier concerné par ces rumeurs de complot régicide.

Quoi qu'il en soit, dans les semaines qui suivirent, les adversaires des jésuites menèrent si prestement la charge, que la question de savoir s'il fallait ou non informer sur les faits révélés par La Chaux ne fut bientôt plus d'actualité. Le 12 février 1762, le parlement de Rouen accomplit le geste décisif en interdisant purement et simplement les jésuites dans son ressort. Fort de cette impulsion, le 1^{er} avril, le parlement de Paris, ignorant l'édit royal de mars sur la réorganisation de la Compagnie, mit en œuvre la fermeture de ses collèges dans son propre ressort⁶². Il était désormais évident que les jésuites étaient condamnés à disparaître du royaume à brève échéance. Dans cette conjoncture, la cour souveraine n'avait plus besoin de l'affaire La Chaux et le parquet pouvait refermer définitivement le dossier. Joly de Fleury rangea donc soigneusement les extraits d'interrogatoires dans une chemise, sur laquelle il écrivit, pour mémoire :

Déclaration du garde du roi, tant au Châtelet qu'au Parlement.

Il a été arrêté verbalement à la Tournelle que cette déclaration me serait communiquée. Mais comme elle ne m'a rien appris de nouveau, et que [de]

61 Sur cette question, outre Dale K. Van Kley, consulter Julian Swann, *Politics and the Parlement of Paris under Louis XV, 1754-1774*, Cambridge, Cambridge UP, 1995, p. 206-216, et Bernard Hours, *La Vertu et le secret...*, *op. cit.*, p. 199-220.

62 Dale K. Van Kley, *The Jansenists and the Expulsion of the Jesuits...*, *op. cit.*, p. 175-183.

ces faits, aucuns n'ont pu alors être vérifiés parce qu'ils n'étaient pas fondés, il a été convenu chez M. le Premier Président le 5 avril 1762 que je ne ferai rien⁶³.

L'absence de fondement n'était évidemment qu'un prétexte commode pour enterrer l'affaire, puisque rien, dans les papiers du procureur général, n'incite à penser que ce magistrat avait ordonné la moindre enquête dans l'étendue de son ressort, ni qu'il avait reçu un quelconque éclaircissement de Versailles.

Si l'agression simulée par le garde du corps Du Truche de La Chaux le 6 janvier 1762 fait écho à l'attentat commis par Damiens le 5 janvier 1757, ce n'est pas principalement parce qu'il s'agit d'un second crime de lèse-majesté, perpétré cinq ans, presque jour pour jour, après le premier : les mobiles sont aussi différents que possible et les dates ne sont qu'une coïncidence. L'effet d'écho tient d'une part à un phénomène de ressemblance dans les circonstances historiques. Les deux actions furent l'une et l'autre des manifestations indirectes des guerres politico-religieuses de leur temps : crise des refus de sacrements dans un cas, débats sur la Compagnie de Jésus dans l'autre. L'effet d'écho tient d'autre part à un phénomène de résonance du premier crime dans le second. De manière imprévisible, le procès de La Chaux offrit aux parlementaires jansénistes un moyen de remettre une nouvelle fois en cause la responsabilité des jésuites dans l'attentat de Damiens. Cette remise en cause inattendue ne joua pas de rôle décisif dans l'anéantissement de la Compagnie, tout simplement parce que l'offensive se déploya avec une puissance suffisante pour atteindre l'objectif poursuivi, mais elle fut ajoutée au plan d'ensemble pour ne pas perdre une occasion de porter un coup à l'adversaire. En définitive, quoique le garde du corps eût agi en escroc, son geste fut bien plus qu'un fait divers.

1244

63 BnF, Mss, Joly de Fleury, volume 368, dossier 4164, fol. 68 r°.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	7
Bibliographie chronologique des travaux de Jean-Pierre Poussou	13
Membres du Comité d'honneur.....	35
Membres du Comité scientifique.....	37
Liste des contributeurs.....	38

PREMIÈRE PARTIE

DE BORDEAUX AU GRAND LARGE

CHAPITRE I - LE SUD-OUEST

1829

Climat de crise en Bordelais au début du xiv ^e siècle : le conflit entre Bernard d'Escossan et les habitants de Langoiran.....	49
Jean-Bernard Marquette	
Permanence et renouvellement des oligarchies municipales : réflexions méthodologiques à partir de l'exemple de Villeneuve d'Agenais (1559-1789)	61
Laurent Coste	
Loin des yeux, loin du cœur ? L'adieu d'Henri IV à ses États et à la Guyenne	77
Anne-Marie Cocula	
Voyages et routes des paysans, l'exemple du Rouergue en 1643	91
Yves-Marie Bercé	
À la découverte de Bordeaux en 1659 : l'abbé Le Laboureur et la marquise de Vardes....	107
Jean-Paul Desaive	
Balade dans les landes aux environs d'Arcachon : la seigneurie de Salles au temps de Louis XIV	123
Caroline Le Mao	
Confréries religieuses et contrôle cléricale dans le diocèse de Bordeaux (xvii ^e -xviii ^e siècles).....	135
Éric Suire	
Les femmes dans la société labourdine (xviii ^e -xix ^e siècles).....	151
Josette Pontet	
Bordelais et Aquitains face aux inondations à la fin du xviii ^e siècle	163
René Favier	

La crise du printemps 1789 en Dordogne.....	177
Guy Mandon	
Gradignan, « une belle et bonne paroisse du Bordelais » du Concordat à Vatican II.....	189
Philippe Loupès	
Un front pionnier nobiliaire dans les landes girondines : la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (1837-1846).....	199
Roger Baur	
Le fabuleux destin du duc de Gironville.....	211
Marguerite Figeac-Monthus	
Les professeurs de la faculté des Lettres de Bordeaux de 1914 à 1968 : esquisse de portrait de groupe.....	223
Bernard Lachaise	
Les communes d'Agenais et leurs jumelages.....	237
Philippe Roudié	
CHAPITRE II - COMMUNAUTÉS ATLANTIQUES	
Les politiques amérindiennes de Henri IV.....	245
Éric Thierry	
Pierre du Gua de Mons et Samuel de Champlain.....	255
John Francis Boshier	
Insertion, intégration et réussites dans une société créole d'Ancien Régime : les Aquitains à Saint-Domingue au XVIII ^e siècle.....	263
Jacques de Cauna	
Les Choiseul et les Irlandais de leur entourage.....	281
Louis M. Cullen	
Un suicide nobiliaire ? Les officiers français et le legs de l'Indépendance américaine ..	295
William Doyle	
L'excentrique et la richesse des nations. Considérations biographiques sur William Playfair (1759-1823).....	303
Jean-François Dunyach	
Le ministère Shelburne et la réforme de la Constitution britannique.....	315
Edmond Dziembowski	
Charles Baert, un Français à la découverte des Îles britanniques en 1786-1787 ...	325
René Leboutte	
La stratégie alarmiste d'Edmund Burke : le jeu sur les destinataires dans les <i>Reflections on the Revolution in France</i> et <i>An Appeal from the New to the Old Whigs</i>	341
Norbert Col	

John Sweeny (1773-1844), des Irlandais à la Légion irlandaise.....	351
Pierre Gouhier	
Négoce et plantation au XIX ^e siècle en Martinique.....	361
Paul Butel	
<i>L'Historical Manuscripts Commission</i> . La difficile naissance d'une institution vouée à l'Histoire dans la Grande-Bretagne de Palmerston et de Gladstone	371
François-Joseph Ruggiu	
Le regard de la presse anglaise sur les pratiques démocratiques et institutionnelles en France aux débuts de la III ^e République	389
Pauline Piettre	
Archives et histoire du Canada : bilan d'une présence en France	401
Raymonde Litalien	
CHAPITRE III - MARINES	
Marco Polo et la mer : les navires vus en Orient	415
Philippe Ménard	
Monsieur Vincent, aumônier général des galères.....	425
Marie-Christine Varachaud	
Les saluts des galères de France au temps de Louis XIV	439
André Zysberg	
Les hôpitaux de marine anglais et la nouvelle architecture de la santé au XVIII ^e siècle.....	451
Jacques Carré	
Armements et capitaines corsaires en Méditerranée sous l'Empire : premiers éléments d'une recherche	465
Patrick Villiers	
<i>Rule Britannia, Rule the Waves</i> . La situation navale après Trafalgar (1805-1807) ..	477
Olivier Chaline	
La traite négrière sous la Restauration : à bord du <i>Jeune Louis</i> de Nantes.....	493
Alan Forrest	
Des raisons de l'abandon du projet de débarquement allemand en Angleterre... ou le dessous des cartes	505
Jean Meyer	
L'étrange destin des archives Maurepas	513
Denis Lieppe	
Est-il possible de dissiper l'inconstance des Français vis-à-vis de la mer ?.....	527
Christian Buchet	

DEUXIÈME PARTIE
RICHESSES ET CIVILISATIONS

CHAPITRE IV - RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

1832

<i>Le pousson</i> et le poinçon : tonnellerie et métrologie du XIV ^e au XVII ^e siècle.....	541
Paul Delsalle	
The Tortoise and the Hare : Economic Growth in Britain and the Netherlands, c. 1500-1800.....	553
Cormac O'Grada	
La décadence rurale italienne du XVII ^e siècle : histoire économique, comportements sociaux et niveaux de vie.....	565
Gregory Hanlon	
Le commerce des « classiques » littéraires à Paris dans la deuxième moitié du XVII ^e siècle.....	579
C. E. J. Caldicott	
Les actionnaires de la première Compagnie française des Indes orientales, 1664-1684..	589
Philippe Haudrère	
Un écrit inédit de Vauban : l'état des commerces strasbourgeois.....	611
Jean-Pierre Kintz	
La boucherie rurale en Basse-Normandie au XVIII ^e siècle : l'exemple de Colleville et de Cheux.....	619
Jean-Marie Vallez	
Les moulins à eau et la production des farines à Nantes au XVIII ^e siècle.....	627
Guy Saupin	
Commerce colonial et développement économique en France au XVIII ^e siècle	641
Olivier Pétré-Grenouilleau	
Autour de la Bourse de Paris au XVIII ^e siècle : Claude Roques, « agent de change, banquier et intéressé dans les affaires du roi ».....	653
T. J. A. Le Goff	
L'apiculture au royaume de Murcie à la fin de l'Ancien Régime.....	677
Guy Lemeunier	
Le modèle agricole anglais : la fin d'un mythe ?.....	687
Nadine Vivier	
Des illusions de l'économie-nation à l'exploitation d'opportunités discrètes : la minéro-métallurgie espagnole et le marché intérieur au XIX ^e siècle.....	697
Gérard Chastagnaret	
Essai d'appréciation organoleptique du champagne élaboré au XIX ^e siècle.....	713
Claire Desbois-Thibault	

L'unification économique de l'Europe, deux voies pour un même projet ? 725
Éric Bussière

CHAPITRE V - POPULATIONS ET COMPORTEMENTS

Le mariage dans les registres paroissiaux bisontins au XVII^e siècle 737
Maurice Gresset

Endogamie et mobilité matrimoniale dans une communauté alpine :
Bagnes (Valais), 1650-1900..... 747
Alfred Perrenoud

Densités et taille moyenne des ménages dans le département du Nord en 1806 . 763
Philippe Guignet

Activité et mobilité : lieux de naissance des vexinois au recensement de 1911 781
Jacques Dupâquier

Melting pot ou *salad bowl* : le fragile équilibre de la société pluriethnique
du cinquantième État des États-Unis, les îles Hawaii 789
Christian Huetz de Lempis

1833

Le mariage clandestin d'une fille d'Arnaud de Ferron..... 805
Michel Nassiet

Deux ou trois choses que je sais d'elles : une approche des relations amoureuses
dans la société traditionnelle (vers 1700-1830)..... 813
Jean-Pierre Bardet

L'abbé Grégoire et la question du mariage des prêtres sous la Révolution française..... 853
Agnès Walch

Le monde méconnu des « pauvres honnêtes ».
Neuf cents petits prébendés lillois en 1693 861
Alain Lottin

Les enfants trouvés de l'hospice Saint-Charles d'Amiens au tournant
des XVIII^e et XIX^e siècles..... 885
Scarlett Beauvalet-Boutouyrie

À propos de la communauté et du pays sous l'Ancien Régime :
la difficulté d'être milicien en lyonnais..... 895
Jean-Pierre Gutton

Vitesse et durée des voyages à la fin de l'Ancien Régime. Distances et temps,
centralité et décentralité..... 909
Anne Radeff

Boisson et diversité culturelle en Amérique du Sud 923
Alain Huetz de Lempis

	L'évolution de l'alimentation des Parisiens au cours du xx ^e siècle	933
	Jean Bastié	
	Mutations et enjeux en forêt de Soignes dans les années 1900.....	941
	Andrée Corvol	
	La <i>trizna</i> ou les jeux entre les vivants et les morts chez les Slaves de l'Est.....	957
	Francis Conte	
	CHAPITRE VI - VILLES D'EUROPE ET D'AILLEURS	
	Les espaces de travail des avocats et magistrats parisiens du xvii ^e siècle.....	969
	Marie Houllémare	
	Sopron, petite ville hongroise à l'Âge classique.....	977
	Jean Bérenger	
1834	Les mutations de l'habitat urbain au tournant du xviii ^e siècle : le recul des maisons de bois à Lille (1670-1730)	989
	Sylvain Vigneron	
	Du vin sous les voûtes. Formes et usages de caves parisiennes au siècle des Lumières	1001
	Youri Carbonnier	
	La boutique parisienne et ses réseaux au xviii ^e siècle : clientèle, crédit, territoire.....	1011
	Natacha Coquery	
	Administration des villes et généraux de paroisses au xviii ^e siècle.....	1027
	Claude Nières	
	Un tableau de la société sagienne dans la seconde moitié du xviii ^e siècle	1037
	René Plessix	
	Montesquieu et la fascination des villes italiennes.....	1049
	Laurent Versini	
	Aux origines de l'Hôpital Beaujon : Jean-Nicolas Beaujon, financier philanthrope de l'Ancien Régime finissant	1061
	Charles Frostin	
	Le séisme d'Alep en 1822.....	1069
	Thomas Riis	
	La station balnéaire, une « invention » du xix ^e siècle	1077
	Claude Mignot	
	L'eau potable et l'assainissement : le cheminement hygiéniste dans les villes du nord de l'Espagne au xix ^e siècle	1089
	Alexandre Fernandez	

« À bas les murailles ! » Le débat sur le dérasement des fortifications dans les villes espagnoles (XIX ^e -début XX ^e siècle)	1105
Xavier Huetz de Lempis	
La ville américaine au temps de la Frontière : la naissance des sociétés urbaines dans l'Ouest au XIX ^e siècle.....	1115
Hélène Harter	
Crime, mobilité sociale et mobilité géographique dans les villes britanniques et américaines, XIX ^e -XX ^e siècles.....	1125
Philippe Chassaigne	

TROISIÈME PARTIE
TOUTES LES HISTOIRES

CHAPITRE VII - LA PUISSANCE, LE POUVOIR ET LA MORT

Le duché-pairie de Guise	1139	1835
Jean Gallet		
La dernière régence de Catherine de Médicis (30 mai-5 septembre 1574)	1159	
Bernard Barbiche		
La part du sang dans un mythe historique : Henri IV	1171	
Christian Desplat		
Réflexions historiographiques sur l'analyse des mouvements sociaux au XVII ^e siècle en France : leur sens politique.....	1185	
René Souriac		
Rumeurs de « galanterie » et « méchant complot » à la Cour de Monsieur : stratégies épistolaires de Madame Palatine (1680).....	1197	
Xavier Le Person		
La création de la noblesse militaire (1750) : les enjeux d'une réforme en trompe-l'œil	1213	
Laurent Bourquin		
Un singulier écho de l'attentat de Damiens : l'agression simulée par Du Truche de La Chau le 6 janvier 1762.....	1227	
Reynald Abad		
Un prince des Lumières : Louis-François de Bourbon-Conti (1717-1776).....	1245	
François-Charles Mougel		
L'année 1789 à Thouars, d'après le régisseur du duché	1255	
Jean-François Labourdette		
Le pardon de Bonchamps.....	1267	
Alain Gérard		

	La chute de la République thermidorienne (1795-1797).....	1285
	Patrice Gueniffey	
	Alexandre de Laborde ou le château réinventé, entre nostalgie de l’Ancien Régime et rêverie romantique	1295
	Michel Figeac	
	Un drame électoral sous le Second Empire : l’élection de la troisième circonscription de l’Aveyron en 1869.....	1309
	Éric Anceau	
	« Referendum : en direct avec le Président » (14 avril 2005). Une rencontre manquée avec les Français ?.....	1323
	Françoise Boursin	
	CHAPITRE VIII - ENJEUX ET PRATIQUES DIPLOMATIQUES	
1836	Les richesses d’Italie. Une description française des États italiens et de leurs revenus à la fin du règne de Charles VIII	1335
	Alain Tallon	
	La Lorraine et la France au temps de Richelieu : les substrats de l’enjeu diplomatique et stratégique.....	1345
	Marie-Catherine Vignal-Souleyreau	
	À quoi travaillaient les ambassadeurs de Louis XIV ?	1361
	Lucien Bély	
	Diplomates européens et parlementaires anglais dans le Londres de la fin du XVII ^e siècle.....	1387
	Stéphane Jettot	
	Catherine II vue par la diplomatie française	1395
	Anne Mézin	
	Malte et la Grande-Bretagne : d’une tactique militaire à une stratégie économique	1411
	Xavier Labat Saint Vincent	
	La Prusse et les traités de Presbourg (1805) et de Tilsit (1807)	1423
	Klaus Malettke	
	Le Grand-Duché de Luxembourg, pièce majeure de la politique britannique de <i>containment</i> de la France (1815-1866).....	1437
	Frédéric Laux	
	Valéry Giscard d’Estaing et un château en Pologne.....	1449
	Georges-Henri Soutou	

CHAPITRE IX - SOUS LE SIGNE DE LA CROIX

Abbeyes, couvents et monastères dans l'espace urbain des cités de l'Europe moderne.....	1461	
Dominique Dinet		
Diversité et ambiguïté des refuges dans les villes de l'époque moderne	1473	
Marie-Claude Dinet-Lecomte		
La partition du diocèse de Thérouanne, 1559-1561.....	1487	
Gilles Deregnacourt		
La croix et le croissant. Le soulèvement morisque (1568-1570).....	1497	
Jean-Paul Le Flem		
L'orgue et son caractère dans la liturgie en France et en Espagne au temps de la Contre-Réforme	1525	
Marie-Bernadette Dufourcet Hakim		
L'affirmation de la facture d'orgues à Madrid sous les Habsbourg. Le lignage de Ávila y Salazar (1581-1703).....	1541	1837
Louis Jambou		
Un dialogue qui n'eut pas lieu. Sur Bossuet et l'Angleterre.....	1551	
Jean-Louis Quantin		
Création ou déplacement d'une communauté protestante au XVIII ^e siècle : l'Église de Gaubert dans le Dunois.....	1575	
Didier Boisson		
La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII ^e siècle, instrument du maintien du culte réformé à l'époque du Désert	1585	
Gwenaëlle Léonus-Lieppe		
Les protestants alsaciens face à la guerre et à la paix sous la Révolution et sous l'Empire.....	1617	
Bernard Vogler		
La pratique missionnaire de la Société de Marie en Océanie (1837-1886). D'une approche fausement anthropologique à la constitution d'une missiologie catholique pragmatique.....	1629	
Frédéric Angleviel		
Intérêts, limites et problèmes méthodologiques dans l'utilisation des sources missionnaires pour écrire l'histoire polynésienne.....	1643	
Claire Laux		

CHAPITRE X - LES JEUX DES SENS ET DE L'ESPRIT

	Vie sauvage, vie sociale dans la maison grecque : la présence de Dionysos sur les mosaïques hellénistiques	1657
	Anne-Marie Guimier-Sorbets	
	L'ordre inverse : sur un type d'énoncés des écrivains latins tardifs	1677
	Jean-Claude Fredouille	
	Le Jardin du <i>Décameron</i>	1695
	Catherine Guimbard	
	Le théâtre scolaire aux XVI ^e et XVII ^e siècles.....	1705
	Édith Weber	
	Du <i>studiolo</i> au cabinet : l'art d'habiter entre histoire de l'art et anthropologie sociale	1717
	Alain Mérot	
1838	La révolution de l'opéra.....	1727
	Étienne Broglin	
	Note sur un dessin inédit de Victor Louis pour le palais royal de Varsovie	1741
	Christian Taillard	
	Hogarth en France, du XVIII ^e au XX ^e siècle.....	1749
	Barthélémy Jobert	
	Science et protestantisme : le cas de Georges Cuvier.....	1773
	Louis Châtellier	
	Pour réparer une vilaine calomnie de Baudelaire : Brillat-Savarin et le vin	1781
	Jean-Robert Pitte	
	Prosper, Eugénie et Biarritz	1791
	Xavier Darcos	
	Jacques Levainville (1869-1932), in the borderland of Geography and History ..	1801
	Hugh Clout	
	Esquisse pour une définition de l'œuvre d'art.....	1813
	Nicolas Grimaldi	
	Quelques remarques concernant l'étude du dessin.....	1819
	Pierre Rosenberg	
	Tabula gratulatoria.....	1825
	Table des matières	1829

Ce livre aborde les nombreuses thématiques qui ont intéressé Jean-Pierre Poussou au cours de sa carrière. Auteur d'une thèse fondamentale sur les migrations au XVIII^e siècle, spécialiste reconnu de l'histoire de la population française à l'époque moderne, Jean-Pierre Poussou a en effet étendu, au fil des années, ses centres d'intérêt à l'évolution économique et sociale de l'Europe, au développement de la civilisation urbaine occidentale, à l'histoire des Îles Britanniques, aux aventures maritimes et coloniales de la France et de l'Angleterre, ou encore à l'interprétation de la Révolution française. Il a aussi consacré au Sud-Ouest, dont il est originaire et dont il a gardé la chaleur, quelques-uns de ses travaux les plus passionnants. Le nombre et la diversité des textes présentés dans ce volume témoignent de la curiosité inlassable de ce chercheur, qui a aussi été un infatigable enseignant, dont les nombreuses synthèses feront longtemps autorité. Inscrit dans la tradition des mélanges universitaires, ce livre offre à Jean-Pierre Poussou, et à tous les lecteurs, un bouquet infiniment varié de textes, de sujets, de problématiques, et même de manières d'écrire l'histoire.

Couverture : Jan Vermeulen, *Livres et instrument de musique*, huile sur bois, XVII^e siècle, huile sur bois, Nantes, musée des Beaux-Arts. © RMN / Gérard Blot

ISBN 978-2-84050-724-6	SODIS	
	F139-344	
9 782840 507246	45 €	

